

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique



**Université Ibn Khaldoun de Tiaret**

**Faculté des Lettres et des Langues**

**Département de Lettres et Langues Étrangères "français" en  
collaboration avec**

**Le laboratoire d'étude sur le discours argumentatif : ses origines,  
ses références et ses perspectives en Algérie.**

**Organisent**

**Premier colloque national de didactique (2015)**

## **Appel à communication**

**La notion de compétence en didactique  
des langues : notion problématique ou  
notion consensuelle ?**

**Tiaret le 16 et 17 décembre 2015**

## La notion de compétence en didactique des langues : notion problématique ou notion consensuelle ?

### Appel à communications

**Date limite d'envoi : 13 novembre 2015**

La notion de "compétence"<sup>1</sup> est une notion très controversée en Didactique Des Langues (DDL) car elle ne cesse d'engendrer différents conflits<sup>2</sup> aussi bien en matière de choix des contenus à enseigner que des méthodologies à adopter en matière de transfert des connaissances. En linguistique, Chomsky (1971) la définit comme étant une *capacité innée* permettant à un sujet parlant d'émettre et de comprendre un nombre infini de phrases qu'il est censé n'avoir jamais lues ou entendues auparavant. Elle serait donc liée à tous les composants de la linguistique à savoir le lexique, la phonétique, la sémantique, la syntaxe ainsi qu'aux autres domaines du système d'une langue. Par conséquent, elle serait virtuelle et s'actualise dans ce qu'il désigne sous le vocable de "performance". Par la suite, cette notion a très vite été étendue à celle de "compétence de communication" prenant ainsi une proportion beaucoup plus large puisqu'il n'était plus question de s'approprier simplement des éléments linguistiques mais aussi d'intégrer dans l'appropriation de la compétence des éléments extralinguistiques. Hymes<sup>3</sup>, qui fut le précurseur de cette démarche, y a ajouté des dimensions socioculturelles sous forme de règles sociales d'utilisation : *"les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence des deux types, un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique, c'est-à-dire, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi."* (Hymes, 1984 : 47). Les didacticiens des langues en opposition avec la méthodologie audio-orale (MAO) et la méthodologie SGAV s'en sont très vite emparé. (Cf. Un Niveau-Seuil, 1976).

Puis cette notion a migré dans le monde du travail en plein bouleversement qui l'a dotée de nouvelles caractéristiques. En effet, la compétence dans le monde de travail est profondément ancrée dans l'action singulière, fait que traduit la définition désormais classique de la compétence donnée par Le Boterf (1994 : 16) : *"l'actualisation de ce que l'on sait dans un contexte singulier marqué par les relations de travail, une culture institutionnelle, des aléas, des contraintes temporelles, des ressources [...] est révélatrice du passage à la compétence. Celle-ci se réalise dans l'action. Elle ne lui préexiste pas. [...]. Il n'y a de compétence que de compétence en acte"*. D'autre part, elle est conçue comme mobilisation de ressources afin de construire une réponse spécifique à une situation-problème particulière. Richer (2012 : 76-92), après Le Boterf, après Tardif, insiste sur cette dimension de mobilisation, combinaison de savoirs/ savoir-faire/ savoir-être en écrivant que la compétence est une *"association de savoirs, de savoir-faire procéduraux professionnels et cognitifs, de savoir-être qui se réalisent non sur le mode de l'addition mais [...] sur le mode de mobilisation, de la combinaison, de l'interaction [...]"*. La notion de compétence a fait ensuite un retour dans le monde éducatif d'abord avec la formation professionnelle, puis l'enseignement général (qui s'est doté de "socle commun de compétences", etc.). Elle est à nouveau très présente en DDL avec le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL, 2001). Le CECRL, reconceptualise la compétence de communication en "compétence à communiquer langagièrement" qui se décompose en trois composantes : une composante linguistique ; une composante sociolinguistique ; une composante *pragmatique*. La compétence dans le CECRL, comme dans le monde du travail, est liée étroitement à l'action (physique, langagière, intellectuelle, individuelle et collective) qu'on

dénomme "une tâche". Enfin, avec l'Approche Par les Compétences (APC), Roegiers<sup>4</sup> fait appel à la notion de compétence et la définit dans la lignée du monde du travail, du CECRL, de Tardif<sup>5</sup> comme "*la possibilité, pour un individu, de mobiliser un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une situation-problème qui appartient à une famille de situations.*". Développer une compétence dans le contexte scolaire chez un apprenant consiste à lui apprendre à mobiliser ses ressources face aux différentes situations d'apprentissage qui sont désormais des "situations problèmes" proposées par un enseignant à ses élèves. L'APC semble donc s'inscrire dans le même paradigme que le *Cadre Européen* car les savoirs/ savoir-faire/ savoir-être doivent être réinvestis dans des situations empruntées à la vie réelle (Cf. Astolfi/ Perrenoud)<sup>6</sup> afin de leur rendre du sens. Cette approche développée par De Ketele, Roegiers et le groupe du BIEF met en situation les apprentissages et elle permet aux apprenants de partager, d'échanger et de coopérer entre eux lors des différents apprentissages.

La notion de compétence, dont le caractère flou est souvent rappelé, est perçue donc en DDL soit comme la possibilité de réancrer les savoirs dans le réel, de leur redonner du sens (APC/ Perspective Actionnelle (PA), soit rejetée pour ses dérives behaviouristes, pour ses présupposés en lien avec une approche néo-libérale de l'économie qui conduisent à avoir un rapport purement fonctionnel aux savoirs, qui réduisent les savoirs à acquérir aux seuls besoins du marché.

L'objectif de notre premier colloque est donc de faire le point sur la notion de compétence en DDL en articulant la réflexion sur la compétence autour de trois axes :

**Axe 1 :** Eclairages de la notion de compétence par divers domaines : didactique, linguistique, sociolinguistique, philosophie, sciences de l'éducation, sociologie du travail, etc.

**Axe 2 :** Analyse critique de deux approches par compétences en DDL : d'une part, le *Cadre Européen* et sa Perspective Actionnelle et d'autre part, l'Approche Par les Compétences.

**Axe 3 :** Recourir ou non à la notion de compétence pour l'enseignement du français en Algérie ? Si, oui, quelle Approche Par Compétences mettre en œuvre ? Comment ? et selon quelles conditions ? Si, non, par quoi remplacer la notion de compétence ?

## Bibliographie

- ✚ Astolfi, J-P., 2008, *La saveur des savoirs*, Paris : ESF.
- ✚ Bronckart, J-P., 2010, « la notion de compétence est-elle pertinente en éducation? » en ligne. Disponible sur : <http://www.skolo.org/spip.php?article1124&lang=fr>
- ✚ *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, 2001, Paris : Didier.
- ✚ Chomsky, N., 1955, *The Logical Structure of Linguistic Theory*. New York : Harvard University.
- ✚ De Ketele, J.-M. 2000, « En guise de synthèse : Convergences autour des compétences. » In Bosman, C., Gerard, F.-M., Roegiers, X. (Eds). *Quel avenir pour les compétences ?* Bruxelles : De Boeck Université. pp. 187-191.
- ✚ Hymes, D.-H., 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris : Hatier/Crédif.

- ✚ Le Boterf, G. ,1994, *De la compétence, essai sur un attracteur étrange*, Paris : les éditions d'organisation.
- ✚ Perrenoud Ph. 2011, *Quand l'école prétend préparer à la vie ... Développer des compétences ou enseigner d'autres savoirs ?*, Paris : ESF Éditeur.
- ✚ Richer, J.J. 2012, *La didactique des langues interrogée par les compétences*, Bruxelles : E.M.E.
- ✚ Rogiers, X. 2000, *Une pédagogie de l'intégration*, Bruxelles : De Boeck.
- ✚ Tardif, J., 1992, *Pour un enseignement stratégique*, Montréal : les éditions logiques.
- ✚ Tardif, J., 2006, *L'évaluation des compétences*, Montréal : Chénélière Éducation.

### **Modalités de soumission et informations requises**

Les propositions de communication sont à adresser au format .doc ou .docx à l'adresse suivante : **colloque-tiaret14@outlook.fr**

Chaque proposition comportera 500 mots dont 5 références bibliographiques au minimum. Elle sera évaluée de façon anonyme par deux évaluateurs du comité scientifique.

**La publication des actes du colloque est envisageable. Toutes les langues sont acceptées dans les interventions.**

### **Calendrier**

Soumission des propositions : jusqu'au **13 novembre 2015**

Notification aux auteurs : vers le **20 novembre 2015**

Envoi des textes pour le colloque : jusqu'au **2 décembre 2015**

Date du colloque : **16 et 17 décembre 2015**

Le fichier de la proposition (anonymé) doit être accompagné d'un deuxième fichier comportant les coordonnées complètes de(s) l'auteur(s) (statut professionnel / Institution de rattachement / Téléphone personnel / Adresse électronique).

**Pour toute information complémentaire, prières de contacter Mlle. Ait Amar Meziane Ouardia sur l'adresse : ouardadocs@hotmail.com**

### **Président d'honneur**

Pr. Mderbal KHELLADI : Recteur de l'université Ibn Khaldoun, Tiaret.

**Président du comité scientifique** : Dr. Bouacha Abderahmane, Université de Tiaret.

### **Comité scientifique**

- Dr. Belarbi Belgacem, Université de Tiaret.
- Dr. Zekri Abderahmane, Université de Tiaret
- Dr. Mahmoudi Amar, Université de Tiaret.
- Dr. Guidoum Mohamed, Université de Tiaret.
- Dr. Mostefaoui Ahmed, Université de Tiaret.
- Dr. Hassani Zohra, Université d'Oran 2.

### **Comité d'organisation**

**Organisatrice et coordinatrice scientifique du colloque** : Ait Amar Meziane Ouardia, maître assistant A, université de Tiaret.

- Kheir Abdelkader, maître assistant A, université de Tiaret.
- Kafi Khaled, maître assistant A, université de Tiaret.
- Mehdi Amir, maître assistant A, université de Tiaret.
- Mokhtari Fatima, maître assistant A, université de Tiaret.
- Kharroubi Sihame, maître assistant A, université de Tiaret.

### **Etudiants de master I et II option "didactique et ingénierie de la formation"**

- Bouacha Aicha Ibtissem, Université de Tiaret
- Sassi Sarah, Université de Tiaret
- Oumoussa Seifeddine, Université de Tiaret
- Nait-Said Ghnima, Université de Tiaret

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les différentes définitions de la notion de "compétence", Cf. l'article publié dans Synergies Chine n°9 *"de la pédagogie par objectifs à l'approche par compétences : migration de la notion de compétence"* disponible sur [http://gerflint.fr/Base/Chine9/Amar\\_Meziane.pdf](http://gerflint.fr/Base/Chine9/Amar_Meziane.pdf)

<sup>2</sup> Le dernier en date fut celui qui a soulevé un tollé suite au désir du ministère de l'éducation nationale d'introduire "El daridja" afin de faire acquérir des compétences aux apprenants durant les premières années d'apprentissage.

<sup>3</sup> Hymes a reproché à Chomsky de trop idéaliser l'acte de communication en langue en le limitant à ses composants linguistiques uniquement.

<sup>4</sup> Roegiers fait appel à la notion de compétence dans son ouvrage intitulé « Une pédagogie de l'intégration » (2000).

<sup>5</sup> Tardif donne les définitions suivantes à la notion de compétence : « *Une capacité de niveau supérieur, nécessaire à l'accomplissement de tâches complexes et globales* » (Tardif, 1993) et « *Un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations* ». Tardif (2006).

<sup>6</sup> Cf. Astolfi, J-P, 2008, *La saveur des savoirs*, Paris : ESF et Perrenoud Ph. 2011, *Quand l'école prétend préparer à la vie ... Développer des compétences ou enseigner d'autres savoirs ?*, Paris : ESF Éditeur.